



Les
Producteurs
de lait
du Québec

Journées d'information des PLQ

Allocution de Daniel Gobeil

18 novembre 2020

Chères productrices, chers producteurs et invités, bienvenue à ces journées d'information des Producteurs de lait du Québec.

Nous avons une formule bien particulière cette année à cause de la pandémie. On conserve une portion pour les délégués et une autre ouverte à tous. J'en profite d'ailleurs pour saluer tous ceux qui se joignent à nous sur les médias sociaux.

Bien que la formule virtuelle de notre rencontre ne permette pas de tenir de tables de discussion, il faut saisir l'opportunité pour transmettre l'information qui permettra aux producteurs de bien comprendre nos enjeux et de faire avancer notre réflexion. À travers le temps, nous avons toujours démontré que nous sommes capables de nous adapter et de faire face aux différents défis. La situation actuelle ne fait pas exception.

On espère pouvoir revenir rapidement à un format plus participatif. La possibilité de faire participer les membres demeure une préoccupation pour les PLQ. C'est ce qui fait la force de notre organisation. Le vrai débat se fera toujours dans les assemblées, en personne. Entendre les idées des autres, ça remet les choses en perspective, ça fait avancer les discussions.

En attendant, les délégués qui sont connectés à l'évènement Teams auront la possibilité d'envoyer leurs questions dans le chat, comme vous l'auriez fait au micro dans une assemblée régulière. Nous répondrons à des questions après chaque présentation. Il y aura aussi la possibilité de poser des questions qui ne sont pas reliées aux présentations. Vous pouvez nous les faire parvenir tout au long de la rencontre et nous y répondrons pendant la période de questions à la fin de la deuxième journée, soit demain.

J'aimerais débiter cette rencontre en faisant un retour sur l'année mouvementée que nous avons vécu. Comme pour l'ensemble de la société québécoise, et même de la planète, l'industrie laitière a été touchée de plein fouet dès le mois de mars 2020 par les perturbations de la COVID-19.

Rapidement, nous avons pris tous les moyens nécessaires afin de freiner la propagation de la maladie. Les mesures d'hygiène, de prévention et de biosécurité ont été renforcées de la ferme à l'usine, afin de limiter les conséquences négatives sur notre filière laitière.

Au niveau de la ferme, des décisions difficiles ont dû être prises rapidement pour réduire la production, comme la coupure de quota et la limitation de reprise de marge. Il était nécessaire de s'adapter aux besoins instables et chaotiques du marché. La rapidité avec laquelle nous avons réussi à réduire les effets de la crise démontre toute l'agilité de notre modèle de gestion de l'offre. Sur ce point, j'aimerais souligner la solidarité, la collaboration et la discipline de l'ensemble des producteurs du Québec, car nos efforts ont porté fruit.

Nous l'avons démontré ce printemps, alors que nous avons donné des volumes de lait majeurs aux Banques alimentaires avec la contribution de transformateurs. Au total, environ 4 millions de litres de lait sont venus s'ajouter aux dons réguliers faits dans notre programme annuel.

Je suis également très fier de la manière dont tous les acteurs de la filière ont travaillé ensemble pour trouver des solutions aux variations constantes du marché. Dans les circonstances, le partage d'information et la cohésion de nos actions ont rapidement donné des résultats.

De concert avec nos gouvernements, la production alimentaire a été reconnue comme service essentiel au Québec. Une dérogation pour le transport des biens alimentaires malgré la période de dégel, un assouplissement pour les heures de conduites et le déplacement des fournisseurs entre les régions sont quelques exemples de cette synergie. Nous avons également pu assurer la transformation de dizaines de millions de litres de lait grâce au nouveau programme national pour le stockage de fromage.

Souvent, dans les derniers mois, nous avons entendu le souhait d'une plus grande autonomie alimentaire de la part des gouvernements et de la population. Une aspiration commune à consommer local, à consommer vert et à réduire notre dépendance aux produits étrangers. Ce désir d'autonomie est au cœur de la gestion de l'offre et nous devons saisir cette opportunité pour continuer à démontrer la pertinence de notre système.

La pandémie a aussi eu des impacts sur notre prix.

Après une chute drastique du prix du lait pour le mois d'avril, nous sommes revenus à un prix décent à partir du mois de mai. Même si on est revenu à une moyenne plus acceptable depuis l'été, on a dû faire face à beaucoup de fluctuations alors que notre système nous a habitués à des prix plus stables. Sans compter que nos revenus sont définitivement plus bas que ce qui était envisagé pour 2020.

C'est pourquoi toutes les provinces se sont unies pour demander à la Commission canadienne du lait de déclencher le mécanisme de consultation pour les circonstances exceptionnelles en vue de l'ajustement de prix pour février 2021.

Au terme des consultations publiques, la CCL a annoncé au début du mois un ajustement de prix de 2 % pour les classes 1 à 4. Cet ajustement sera en vigueur le 1^{er} février 2021 et aura un impact d'environ 1,46 \$ par hectolitre sur le revenu moyen. Cela compensera en partie les mois de revenus qui ont été sous le coût de production.

Même s'il y a un espoir que le pire de la crise soit derrière nous, nous devons demeurer prudents et attentifs aux signaux du marché. Il faut aussi prendre en considération l'entrée en vigueur de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique qui influence nos volumes de production.

Avec l'AECG et le PTPGP, ce sont 8,4 % de nos marchés qui ont été cédés à d'autres pays par notre gouvernement fédéral. À l'échelle canadienne, ça représente annuellement 450 millions de dollars de ventes de lait à la ferme. Pour le Québec, c'est 165 millions de dollars par année à perpétuité d'activités économiques primaires dont seront privées nos régions.

Depuis plus d'un an, le premier ministre Justin Trudeau, la vice-première ministre Chrystia Freeland et la ministre de l'Agriculture Marie-Claude Bibeau ont réitéré que les producteurs laitiers seront indemnisés pour les pertes résultant de ces concessions. Un engagement maintes fois répété, y compris dans le discours du Trône en octobre dernier.

Ces dernières semaines, la ministre de l'Agriculture Marie-Claude Bibeau a fait plusieurs sorties publiques pour indiquer aux producteurs qu'ils pouvaient s'attendre à des chèques d'ici la fin de l'année. Toutefois, le gouvernement fédéral n'a toujours rien officialisé à ce moment-ci.

Ça ne devrait pas être si compliqué ! Pour l'AECG et le PTPGP, l'annonce des compensations a déjà été faite dans le budget fédéral de mars 2019. Le programme est prévu sur huit ans. Un premier versement a été effectué l'année dernière. La structure de paiement est en place et le gouvernement a déjà nos chiffres en main. On ne devrait pas avoir à refaire le combat chaque année pour obtenir les compensations déjà annoncées ! Nos fermes ont elles aussi besoin de budgéter et doivent savoir si elles peuvent compter sur l'argent qui leur a pourtant été promis pour les sept prochaines années.

Sans compter que le fédéral n'a toujours pas pris d'engagement pour les pertes subies dans l'Accord avec les États-Unis et le Mexique. Pourtant, l'accord est entré en vigueur en juillet de cette année, et les impacts se font déjà sentir sur nos marchés. Des impacts qui sont encore plus grands que prévu à cause d'une entrée en vigueur précoce qui aurait pu être évitée.

On est bien conscients que les premiers mois de la pandémie de la COVID-19 ont nécessité toute l'attention du gouvernement et en requièrent encore beaucoup. Toutefois, les accords commerciaux sont en vigueur et les dommages sont réels. À ce stade-ci, une annonce précisant les modalités des indemnités promises ne nuirait en rien aux efforts face à la pandémie.

Nous avons dû, nous aussi, nous adapter pour faire face aux fluctuations exceptionnelles du marché. Nos fermes ont été durement atteintes, que ce soit par la gestion de la production, le resserrement des mesures de biosécurité, des retards ou des annulations dans la prestation de certains services par nos fournisseurs ou de difficiles pertes de revenus.

Les compensations réclamées ne représentent qu'une fraction des pertes réelles à long terme que subira notre secteur à cause des concessions de marché. Le choc économique que devront absorber nos entreprises est majeur et annulera de façon importante la croissance de marché que nous étions en position de combler pleinement avec nos fermes grâce aux investissements que nous avons déjà réalisés.

Nos fermes ne se délocalisent pas. Les producteurs de lait investissent plus de 500 millions de dollars par année pour moderniser leurs bâtiments, leurs équipements et leur machinerie. Ce sont plus de 3 milliards de dollars qui ont été retournés dans l'économie de nos régions dans les cinq dernières années. Les compensations qui seront versées vont être dépensées et réinvesties ici.

La COVID-19 a eu et continuera d'avoir des impacts financiers pour notre secteur qui s'ajoutent aux pertes subies par les accords commerciaux. Sans un engagement clair du gouvernement sur le soutien à long terme qu'il peut offrir à l'industrie laitière, tous ces impacts négatifs combinés affaiblissent nos entreprises et affectent leur capacité à générer des emplois et de l'investissement au bénéfice de l'économie de nos régions.

Ça fait plusieurs fois qu'on passe le message aux représentants du gouvernement et on continue de faire pression. On sait que vous n'êtes pas contents d'avoir à vous battre là-dessus encore. Nous non plus. Ça fait sept ans qu'on mène cette bataille. Les premiers engagements ont été faits sous le gouvernement Harper après la conclusion de l'AECG en 2013. Sept ans plus tard, nous sommes encore à faire pression pour obtenir les compensations promises. C'est assez ! Notre patience a ses limites !

Depuis le mois d'août, c'est madame Freeland qui est à la tête des Finances. Il lui appartient dès aujourd'hui de livrer les compensations qu'elle a elle-même promises aux côtés du premier ministre. Nous avons attendu assez longtemps, il est maintenant temps de passer à l'action !

En plus des compensations, il est plus que temps que le gouvernement prenne un engagement officiel à ne plus faire de brèches dans la gestion de l'offre dans les prochaines ententes commerciales. Tous les partis fédéraux élus à la Chambre des communes ont pris des engagements très clairs durant la campagne électorale qu'ils ne feraient plus de concessions dans nos secteurs. Les paroles ne suffisent plus. Notre confiance a trop été durement ébranlée. Le Bloc québécois a déposé un projet de loi qui vise à modifier la Loi sur le commerce international en ce sens. Nous invitons tous les partis à officialiser leur soutien aux producteurs de lait en votant en faveur de ce projet de loi.

En terminant, je passe la parole à notre nouvelle directrice générale, Geneviève Rainville, qui fera le point sur le maintien des affaires pendant la pandémie.

Je prends quelques instants pour vous la présenter, bien qu'elle soit déjà connue dans le milieu puisqu'elle a été à la tête de la recherche économique des PLQ pendant plus de 12 ans. Au cours de ces années, elle a démontré ses grandes capacités d'analyse et de vulgarisation auprès des producteurs et des productrices de lait. Sa maîtrise des dossiers et ses qualités professionnelles sont un atout pour notre organisation. Je suis convaincu qu'elle saura assumer cette nouvelle fonction avec le même niveau d'engagement.

À toi Geneviève.